

BULLETIN D'INFOS



SPECIAL INONDATIONS FEVRIER 2024



**Constat :
Plusieurs
hameaux
touchés par les
inondations**

une nouvelle fois ,la ville de Pommeuse ,comme beaucoup dans le département de Seine et Marne a subi de nombreux dégâts suite à la montée des eaux du Grand Morin et de L'Aubetin .Le niveau de l'eau est monté très soudainement et a coupé la commune en deux provoquant des inondations.

De nombreux Pommeusiens et Pommeusiennes sont touchés ainsi que les routes et les abords de nos hameaux.

Par ce petit journal ,nous allons vous donner quelques informations sur les actions menées par l'équipe municipale et vous donner quelques conseils pratiques.



Avec les pluies qui se sont abattues, la quantité d' eau du Grand Morin et de l'Aubetin est montée jusqu'à environ 2.90 mètres ,ils ont accumulé environ 200 millimètres, depuis le mois de janvier 2024.Ce qui représente 1/3 eau pluviale annuelle .

La circulation étant compliquée, une déviation pour rejoindre notre commune est mise en place pendant plusieurs heures, il a fallu faire un détour de plus de 10km pour rejoindre l'école, la pharmacie ou bien son domicile. Le pont de Tresmes était interdit à la circulation.

Le directeur de l'école, a autorisé exceptionnellement les parents à venir récupérer les enfants à partir de 13h30.

Ceci avait pour but de pouvoir laisser le temps à chaque famille de faire le grand détour par la commune de Mouroux et de récupérer les enfants auprès des enseignantes. La municipalité a mis en place un accueil supplémentaire à la cantine ,pour les enfants ne pouvant pas déjeuner chez eux.

Ils n'y eu pas eu de transports scolaires sur l'école le Champ du Seigle et sur le Collège pendant plus de 5 jours.

Nous remercions le Directeur, les ATSEM et les enseignants d'avoir communiqué avec les familles et de s'être réparti les appels téléphoniques .



En réponse à la crise ,une cellule a été mise en place très tôt ,les administrés les plus exposés aux inondations ont par ailleurs été prévenus qu'ils devaient déplacer leur véhicule sur des points plus sûrs de la commune.

une dizaine de familles a pu être prise en charge par la municipalité et 2 familles ont été relogées dans l'urgence par le CCAS.

Un centre d'urgence a été mis organisé dans la grande salle des fêtes pour accueillir les habitants sinistrés.

Nous remercions le Camping le chêne gris pour avoir pris en charge une famille pour une nuit .

Reconnaitances de l'état de catastrophes naturelles



Suite aux intempéries des précédentes semaines, la commune a effectué plusieurs demandes de classement en état de catastrophe naturelle notamment pour les inondations par débordement de cours d'eau et par ruissellement. Ces demandes vont maintenant être étudiées par une commission interministérielle qui prendra un arrêté classant ou non la commune en état de catastrophe naturelle. La parution au journal officiel de cet arrêté peut prendre plusieurs mois et les demandes d'indemnisation devront être réalisées dans les 10 jours à compter de la date de publication. Nous vous invitons à contacter vos assurances dès aujourd'hui pour déclarer vos sinistres et à nous faire parvenir vos dossiers (courrier décrivant votre sinistre et deux ou trois photos) par courrier ou par mail, en indiquant bien vos coordonnées qui nous permettront de vous contacter pour vous prévenir dès réception de l'arrêté.

La Municipalité remercie son personnel pour le travail accompli pendant les inondations, pour leur implication, leur engagement auprès de nos administrés.

Encore merci !

MERCI

LES BONS REFLEXES....

Vigicrues : Carte de vigilance crues nationales

Comment fonctionne Vigicrue ?

Dès qu'un risque est établi par les prévisionnistes du réseau Vigicrues, une vigilance crues jaune/orange/rouge est mise en place, en fonction du niveau de danger potentiel. Elle est accompagnée d'informations sur la situation en cours et son évolution, ainsi que de conseils de comportement à adopter. Pour plus d'informations :

Vigicrues
<https://www.vigicrues.gouv.fr> > niv3-station

Pommeuse (Grand Morin) - Hauteurs - 04/03/2024 17:52

Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom init.



Légende

● Pommeuse (Grand Morin) — Pommeuse (Le Poncelet) (Aubetin) - - - Crue du 1 juin 2016 - 3.42 m
- - - Crue du 30 décembre 2001 - 3 m - - - Crue du 25 décembre 2012 - 2.6...

Emblâcles ,Entretien...

SMAGE DES 2 MORIN

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin s'occupe de la gestion et de l'entretien du grand Morin. Ils ont un rôle primordial dans la prévention des inondations notamment.

Vous pouvez les suivre sur :

- leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/SMAGE2MORIN>

- leur site internet :

<https://www.smage2morin.fr/>

N'hésitez pas à lire leur lettre d'information, en cliquant ici

Vous pouvez vous inscrire au système d'alerte du SMAGE des 2 Morin afin d'être informé sur votre téléphone **en cas de risque d'inondation avéré**

Inscription alerte de crue

Pour rappel, le SMAGE a mis en ligne sur son site internet deux formulaires afin de recueillir vos témoignages et de recenser des données concernant les rivières du bassin versant du Grand Morin et du Petit Morin :

- **UN FORMULAIRE SUR LE RÉFÉRENCIEMENT DES EMBÂCLES** (AMONCELLEMENT DE DÉBRIS DIVERS DANS LE LIT DE LA RIVIÈRE) : HTTPS://WWW.SMAGE2MORIN.FR/FORMULAIRE_INONDATION.PHP

- Un **formulaire sur les inondations** afin d'améliorer nos connaissances sur les vulnérabilités de notre territoire face aux inondations et à terme, pouvoir limiter les risques : https://www.smage2morin.fr/formulaire_inondation.php



En raison des prévisions de pluie, le service technique a procédé exceptionnellement au retrait des emblâcles sous le pont de Tresmes.

Nous rappelons que le nettoyage du Morin et de l'Aubetin n'est pas une compétence Communale mais du SMAGE des deux Morins.



NUMEROS D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112

SAMU

15

GENDARMERIE
POLICE

17

Ouverte de la mairie en cas d'inondations:

Nous vous informons que lors des inondations la Mairie sera ouverte toute la journée.

Il ne faudra pas surcharger la ligne téléphonique mais privilégier le mail si la situation n'est pas urgente.

Nous vous invitons donc à contacter les différents services au moyen de leurs adresses mails directes :

Accueil général : infos@pommeuse.fr

Service urbanisme : urbanisme@pommeuse.fr

Service Scolaire : jmonnier@pommeuse.fr

Police Municipale: police.municipale@pommeuse.fr

Tél.:01.64.03.56.38 / portable 06.98.80.12.27

Numéro d'urgence :Tel : 06.43.23.32.93 (en cas d'extrême urgence)

Pour suivre la situation en temps réel, nous vous invitons à suivre les informations publiées sur l'application CityAll, les panneaux lumineux et le Facebook.

Prévention des pluies intenses et des inondations...

De très fortes précipitations peuvent s'abattre sur certains territoires en un temps court, provoquant des inondations soudaines et violentes. Cela peut entraîner des pertes humaines et causer des dommages matériels considérables. Découvrez la campagne gouvernementale pour faire connaître les bons réflexes.

VIGI CRUES



Une pluie, une inondation

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels.

Le kit de sécurité se compose de



- radio et lampes de poche avec piles de rechange
- bougies, briquets ou allumettes
- nourriture non périssable et eau potable
- médicaments

- lunettes de secours
- vêtements chauds
- double des clés
- copie des papiers d'identité
- trousse de premier secours

- argent liquide
- chargeur de téléphone portable
- articles pour bébé
- nourriture pour animaux

Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès



Bien préparer son kit de sécurité

En cas d'inondation, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés pendant plusieurs jours. Il est donc important de se préparer à vivre en autonomie pendant quelques jours. Le kit de sécurité doit être placé dans un endroit facile d'accès afin de pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.